



Des agents à l'abandon ou en souffrance !

Mesdames, Messieurs les élus politiques,

Au vu des dysfonctionnements et des errements vécus cette année, mais aussi de la charge de travail qui attend les élus des communes de la Métropole, seuls des agents impliqués et motivés sauront porter cette nouvelle collectivité et soutenir l'action politique que vous voudrez mettre en œuvre.

La CFDT insiste pour que vous, élus politiques, soyez vigilants à :

- Instaurer un vrai dialogue social avec le personnel,
- Travailler à la reconnaissance du travail réalisé par les agents,
- Améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents de la collectivité.

La CFDT vous interpelle également sur le temps de travail des agents de la Métropole de Lyon inscrit à l'ordre du jour du Conseil de la Métropole (délibération n°2015-0875). Ce projet a reçu un vote unanimement défavorable de la part des organisations syndicales au comité technique, aux motifs de la perte de jours de congés et d'absences exceptionnelles.

Pour les agents issus du Conseil Général du Rhône, l'année 2015 n'avait pas démarré sous les meilleurs auspices, elle se termine par la concrétisation de leurs craintes :

- Absorption à la hussarde et non fusion,
- Difficultés extrêmes dans la continuité de l'accompagnement social des familles,
- Iniquité salariale scandaleuse entre les ex agents Grand Lyon et les ex agents conseil général,
- Perte de pouvoir d'achat,
- Non-reconnaissance de compétences,
- Moindres possibilités d'avancement avec ratios de promotion diminués et même pas respectés pour certains grades,
- Etc. etc. etc.

Pour 2016, les augures ne sont pas meilleurs pour les agents issus de la Communauté Urbaine de Lyon qui passeront à leur tour sous les fourches caudines :

- Remise en cause des sujétions particulières
- Remise à plat des primes qui agraveront la perte de pouvoir d'achat
- Augmentation du temps de travail
- Non-reconnaissance des heures supplémentaires fournies par les cadres
- Incertitudes sur les promotions
- Etc. etc. etc.

Pour tous :

- constat d'inégalité entre les agents : pour les mêmes fonctions, les ex du Conseil Général du Rhône et les nouveaux embauchés ont une rémunération moyenne d'environ 200 euros mensuels inférieure à celle des ex de la Communauté urbaine de Lyon.
- cadrage de la masse salariale à 0%, ce qui se traduit par le non remplacement de près de 200 postes.
- Comité social réduit à «peau de chagrin».
- Perte de jours de congés annuels et d'absences exceptionnelles.

Pour les élus politiques : augmentation des indemnités de 20%.

La création de la Métropole était un défi. Mais la pérennisation de son existence et l'aboutissement de ses objectifs ne peuvent être le seul fait d'un petit groupe de décideurs.

Pour réussir la métropole, il est indispensable d'écouter les agents qui font tourner les services au quotidien et assurent le service public. Ils expriment depuis des mois le manque de moyens, la dégradation de leurs conditions de travail, la non-reconnaissance du travail accompli et les besoins qu'on leur refuse.

La CFDT attend de vous, élus politiques, que vous instauriez un réel dialogue social avec les agents métropolitains et que vous leur donnez les moyens d'assurer leurs missions de service public.

Lyon, le jeudi 10 décembre 2015